

REGLEMENT FINALES PAR CLASSEMENT D73 2025/2026

TITRE I – DISPOSITION GENERALES

Coefficient de la compétition : 1,25

Article 1- Conditions de participation

Tous les joueurs et joueuses titulaires d'une licence Compétition dans un club du D73 peuvent participer, **sauf les poussins et les poussines.**

L'épreuve se déroule en trois échelons :

- échelon départemental
- échelon régional
- échelon national.

Article 2 – Engagements et droits d'inscriptions

A effectuer par les clubs via l'Espace MonClub de SPID

➔ Date limite des inscriptions le **Lundi 30 Mars 2026 au soir.**

Les droits d'inscriptions pour la compétition sont fixés **à 10€ par joueur**, ils seront facturés directement aux clubs.

Article 3 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Article 4 – Forfait

Tout joueur ayant confirmé sa participation à l'échelon départemental se verra, en cas de forfait non excusé, infligé une pénalité financière (facturée au club du joueur fautif).

TITRE II- ORGANISATION SPORTIVE

Les finales par classement comportent 8 tableaux :

DAMES

- tableau F05 : joueuses ayant un nombre de points de 500 à 599
- tableau F07 : joueuses ayant un nombre de points de 600 à 799
- tableau F09 : joueuses ayant un nombre de points de 800 à 999
- tableau F12 : joueuses ayant un nombre de points de 1000 à 1299

MESSIEURS

- tableau H08 : joueurs ayant un nombre de points de 500 à 899
- tableau H10 : joueurs ayant un nombre de points de 900 à 1099
- tableau H12 : joueurs ayant un nombre de points de 1100 à 1299
- tableau H15 : joueurs ayant un nombre de points de 1300 à 1599

Chaque tableau départemental sera limité **à 16 joueurs**, sauf pour le tableau H08 qui pourra être scindé en deux si beaucoup d'inscrits (*exemple : tableau H05 non qualificatif à l'échelon régional en plus du tableau H08*)

Les classements à prendre en compte sont les classements officiels de début de phase 2, diffusés début janvier.

Echelon départemental

- Les finales par classement départementales auront lieu **le samedi 04 Avril 2026 au gymnase municipal de St Pierre d'Albigny, Rue des Aubépines 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY.**

Qualification à l'échelon régional

- La ligue détermine le nombre de qualifiés par département et pour chaque tableau.

Pour la SAVOIE :

Masculin : 2 en H08, 2 en H10, 2 en H12 et 1 en H15

Les féminines : pas de quotas, les joueuses doivent simplement avoir participé à l'échelon départemental (si celui-ci est organisé) pour pouvoir s'inscrire à l'échelon régional.

Règlement des finales par classement

-L'échelon régional se déroulera les **Samedi 02 Mai 2026 (catégories F05, F09, H08 et H12) et Dimanche 03 Mai 2025 (catégories F07, F12, H10 et H15) à AULNAT (63).**

IMPORTANT : Clôture des inscriptions à l'échelon régional le **mardi 14 Avril 2025 à 23h**, soit 10 jours après notre compétition départementale : merci aux joueurs qualifiés de confirmer rapidement leur participation afin de permettre aux remplaçants de faire de même.

Les féminines doivent quant à elle s'inscrire directement.

Toutes les informations sur le site de la Ligue AURA : [Finales par Classement - LAURA-TT](#)

Déroulement sportif

Tableaux MESSIEURS :

- Dans chaque tableau, les joueurs seront répartis en poules selon la méthode du « serpent », en se basant sur les **points licences du début de la phase 2**.

En cas d'égalité, priorité sera donnée au joueur le plus âgé.

Dans la mesure du possible, on évitera de se faire rencontrer en poule 2 joueurs d'un même club.

→ ***Après les poules, Tableau à élimination directe ou Tableau à Classement Intégral (total ou partiel) en fonction du nombre de joueurs par tableaux.***

NB : Afin de pouvoir déterminer les remplaçants dans chaque catégorie pour l'échelon régional, les 8 premières places de chaque tableau seront obligatoirement jouées.

- Si le nombre d'inscrits est faible, le Juge-Arbitre pourra modifier la formule de la compétition pour la rendre plus attractive, en regroupant certains tableaux par exemple.

Tableaux DAMES :

La compétition sera organisée si un nombre **minimum de 5 féminines est atteint**. (1 seul(e) poule/tableau puis classement et podiums par catégories).

Un point sera fait à la clôture des inscriptions lundi 30/03/2026 pour déterminer la tenue ou non d'un tableau féminin.